

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ-ÉGALITÉ-FRATERNITÉ

**COMPTE-RENDU de la séance du CONSEIL MUNICIPAL**  
**de SAINT-PEVER**  
**Jeudi 28 octobre 2021**

Le vingt-huit octobre deux-mille vingt-et-un, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune, convoqué en réunion ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean JOURDEN, Le Maire.

**Nombre de conseillers en exercice : 11**

**Etaient présents** : M. Jean JOURDEN, Mme Pascale LE YAN, M. Mickaël LE MOIGN, M. Guillaume SERANDOUR, M. Philippe MAINGOURD, M. Christophe MERRER, Mme Katell LE NOHAÏC, Mme Jennifer BOITEL, Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

**Absents représentés** : M. Guy MOISAN, Mme Hélène BAHEZRE, Monsieur Moisan a donné pouvoir à monsieur Jean Jourden, Madame Bahezre a donné pouvoir à madame Le Yan.

**Date de convocation** : 22/10/2021

---

**Mise aux voix du procès-verbal de la précédente séance du conseil municipal :**

Le procès-verbal de la séance du 24 septembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

**Lecture de l'ordre du jour :**

1. Réflexions et planning concernant le projet d'aménagement du bourg,
2. Bilan de la semaine bleue,
3. Compte-rendu du conseil d'école,
4. Recensement du bâti vacant
5. Questions diverses

**Désignation d'un secrétaire de séance :**

Conformément à l'article L.2121-15 du code général des collectivités, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance. Madame Pascale Le Yan est désignée pour remplir cette fonction.

---

*Article 2121-25 du CGCT : le compte-rendu de la séance est affiché dans la huitaine.*

Conseil municipal du 28 octobre 2021(Procès-verbal)

## Réflexions et planning concernant l'aménagement du bourg

La sécurisation et l'embellissement du centre-bourg font partie des projets inscrits par les élus dans la feuille de route de début de mandat.

L'adhésion à l'ADAC (assistance à maîtrise d'ouvrage) a été votée lors du conseil municipal du 4 juin 2021 et le devis d'un montant de 1728 euros a été accepté par le conseil municipal afin d'établir un diagnostic et une analyse du site et assister au recueil des données et estimations sommaires.

A la suite de la première réunion avec l'ADAC du 2 juillet 2021, la commune a entrepris des démarches.

Des mesures de vitesse ont été faites du 3 au 17 juillet 2021. La vitesse est une problématique à prendre en compte dans l'aménagement du bourg. Les données ont été transmises à l'ADAC.

La commune doit informer les concessionnaires de réseaux de l'opération afin d'anticiper les besoins, les travaux à venir... Les courriers vont être adressés.

Un état des lieux du réseau pluvial va être fait: ATEC propose un devis pour une inspection télévisée des réseaux et un hydrocurage.

M. Le Maire et M. Le Moign souhaitent ajuster l'offre de l'entreprise ATEC : Inspecter tout le réseau mais hydrocurer sur environ 200ml des toilettes publiques à la route d'Avaugour.

Le conseil municipal valide le devis de l'entreprise ATEC de Plerneuf faisant partie de Leff Armor Communauté.

Monsieur Le Moign est en attente du chiffrage du SDE concernant le renforcement électrique si besoin (lotissement communal rue de l'avenir), l'extension de l'éclairage, l'alimentation électrique pour une borne ( food-truck) sur la place ) et l'effacement du réseau restant.

Monsieur le Maire présente le retro-planning de l'aménagement du bourg, réfection de la voirie et de la place établi par M. Maingourd.

Partant de la réalisation des travaux et la réception de chantier en 2024, le planning prévoit (à l'issue des conclusions de l'ADAC et de l'élaboration du cahier des charges) de lancer un marché de maîtrise d'œuvre en 2022.

*Article 2121-25 du CGCT : le compte-rendu de la séance est affiché dans la huitaine.*

En 2023 : esquisse, avant-projet et estimations, recherche de subventions, emprunts et marchés de travaux.

Lors de la réunion du 3 septembre 2021 les élus ont déjà évoqué les divers aménagements possibles. Il convient dès la fin de l'année de créer deux groupes de travail qui réfléchiront au projet. L'un s'occupera de l'aménagement de la place (Animatrice ; Katel Le Nohaïc, rapporteur : Philippe Maingourd), l'autre s'intéressera à la voirie (Animateur : Jean Jourden, rapporteur ; Mickaël Le Moign). Les membres du conseil municipal sont invités à participer aux groupes.

## Informations diverses

### 1. Bilan de la semaine bleue

En l'absence de madame Bahezre, Madame Le Yan dresse le bilan de la première semaine bleue à se dérouler sur la commune.

Les enfants ont été invités à participer à un goûter conté intergénérationnel jeudi 7 octobre. Ce moment a été apprécié par les élèves. La directrice est intéressée pour poursuivre ce projet intergénérationnel.

Les deux créneaux de gymnastique douce proposés par Alexia Madec ont remporté un franc succès. Un cours est désormais ouvert régulièrement sur la commune à la salle socio-culturelle. Les ateliers « Bien-être » et scrapbooking ont aussi bien fonctionné.

L'exposition des créations des artistes locaux a révélé des talents locaux.

A la suite du colloque qui s'est tenu sur le devenir des clubs ruraux, le club a acté son changement de nom « **Loisirs, Culture et Solidarité** ». Un questionnaire sur les souhaits des habitants va être déposé dans toutes les boîtes aux lettres.

Le concert de harpe proposé par Hoela Barbedette a attiré un public nombreux et conclu cette semaine bleue. Le bilan est plutôt positif pour une première fois.

Les élus souhaitent une deuxième édition en 2022.

### 2. Compte-rendu du conseil d'école

Mesdames Le yan et Bahezre ont assisté au conseil d'école.

Madame Le Yan en fait un compte- rendu :

*Article 2121-25 du CGCT : le compte-rendu de la séance est affiché dans la huitaine.*

Conseil municipal du 28 octobre 2021(Procès-verbal)

Le RPI compte 52 élèves, 17 élèves en maternelle, 15 en CE1 CE2 et 20 en CM1CM2.

Les effectifs sont en baisse.

Le projet d'école a été rédigé en juin 2020 pour cinq années.

Le projet d'école 2020-2025 s'articule autour de deux enjeux collectifs :

Enjeu n°1 : Sensibiliser les élèves au développement durable

Enjeu n°2 : Favoriser l'accès de tous les élèves à la culture.

### **Les projets de classe en cours**

#### -Environnement et éducation musicale :

Tous les élèves travailleront sur le thème de l'environnement et présenteront leur travail à la kermesse de l'école.

Pour l'école de ST ADRIEN, Mr Benoit Prual intervient d'octobre à décembre 2021, tous les vendredis matins, dans la classe de Mme Nédellec. Cette intervention est financée majoritairement par l'agglomération et une partie financière de 17€/heure est demandée à la mairie de ST ADRIEN.

Pour l'école de ST PEVER, il n'y a pas de dumiste cette année car l'école a déjà reçu un dumiste l'année dernière. Cependant, les élèves vont poursuivre le travail engagé l'année dernière pour le présenter cette année à la kermesse.

#### -Activités physiques et sportives :

Les élèves de CM1/CM2 ont participé à un cycle voile sur l'étang de Châtelaudren en septembre 2021. Ils ont reçu les félicitations des moniteurs car ils ont réalisé un très beau cycle. Remerciements aux municipalités pour leur participation financière.

Les élèves de cycles 2 et 3 participeront à un cycle piscine à Guingamp après les vacances d'hiver. Les dates seront communiquées ultérieurement.

C'est un enseignement obligatoire et financé par les mairies.

#### -Poursuite du fruit/jour :

Le projet du fruit/jour est poursuivi. Les élèves du RPI ont la possibilité de manger un fruit/jour. La livraison est faite par Sébastien Thoraval.

Ce projet est très apprécié des élèves.

Remerciements aux mairies pour le financement.

#### -Sorties diverses :

Dans le cadre du Label E3D et du projet d'école, les élèves de CM1/CM2 ont reçu une animatrice de l'association Cicindèle ce vendredi 15 octobre 2021. Les élèves ont participé à un jeu sur les insectes. La classe de CM1/CM2 se rendra également au centre de tri de KERVAL à Ploufragan en décembre 2021.

*Article 2121-25 du CGCT : le compte-rendu de la séance est affiché dans la huitaine.*

Conseil municipal du 28 octobre 2021(Procès-verbal)

Leff Armor Communauté propose des actions culturelles et artistiques aux écoles de la communauté de communes. Les écoles bénéficient d'un car gratuit et d'une

séance à 2€ par élève. Dans le cadre du projet d'école, les classes de CE1/CE2 et CM1/CM2 iront donc voir un spectacle de danse au Petit Echo de la Mode début décembre 2021.

Dans le cadre du « savoir rouler », les élèves de CM1/CM2 s'engagent dans un projet sportif et pluridisciplinaire (EPS, géographie, développement durable, éducation à la santé).

Au retour des vacances de la Toussaint un seul service à la restauration scolaire.

## **Divers**

-Préparation d'un hommage à Anjela Duval décédée en novembre 1981. Le Conseil municipal donne son accord pour acheter un panneau présentant l'un de ses poèmes. Il sera apposé sur l'école qui porte son nom à la fin du mois de novembre.

-Décoration participative d'un sapin qui sera posé au milieu de la place, proposition de vin chaud...

-Courriers élagage – Identifier les propriétaires de parcelles le long des routes.

**Le Maire,  
Jean Jourden**